

0110012D
ACADEMIE DE MONTPELLIER
LYCEE POLYVALENT GERMAINE TILLION
1 AVENUE DU CAMPUS JEAN DURAND
11493 CASTELNAUDARY CEDEX
Tel : 0468945300

ACTE NON TRANSMISSIBLE DE LA COMMISSION PERMANENTE

Objet : Récompenses Club de Maths

Numéro de séance : 10

Numéro d'enregistrement : 62

Année scolaire : 2021-2022

Nombre de membres de la CP : 13

Quorum : 7

Nombre de présents : 7

La commission permanente

Convoquée le : 16/06/2022

Réunie le : 30/06/2022

Sous la présidence de : Florence Geneix

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-41

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20, R.421-22
- **Rubrique 63 du décret 2016-33 du 20 janvier 2016**
- la délibération du conseil d'administration du 19/10/2021 acte n° 4 portant délégation de certaines attributions à la commission permanente

Sur proposition du chef d'établissement, la commission permanente autorise des récompenses aux élèves du club de Maths du lycée

Pièce(s) jointe(s)

[] Oui [X] Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

Récompenses : Sur proposition du chef d'établissement, la Commission permanente autorise les récompenses suivantes aux élèves du club de maths du lycée sous la forme de bons d'achat Bureau Vallée (total 330 €) :

- Emma DUCASSE : 20 €
- Alexandre DAUTRY : 20 €
- Amandine GAIANI : 20 €
- Valentin CLARAC : 20 €
- Thomas FERRER : 190 €
- Clément FEUGEAS : 20 €
- Maeva ALGANS : 20 €
- Maeva MARTY : 20 €

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	7
Pour :	7
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0